

BULLETIN
SNUipp-FSU (61)
RETRAITE.E.S

N° 33
Mars 2016

SNUipp-FSU (61)

Espace associatif
La Pyramide
2, avenue de Basingstoke
61000 Alençon

Courriel:
snu61@snuipp.fr

Site départemental:
<http://61.snuipp.fr>

**Les retraité.e.s, solidaires
des jeunes et des salarié.e.s**

**Jeudi
31
mars**

Le SNUipp-FSU, comme la FSU, appelle l'ensemble de la profession à se mobiliser massivement par la grève le 31 mars pour exiger le retrait de la loi Travail.

Aux côtés des jeunes et des salarié.e.s du privé et du public, nous serons là aussi pour exiger d'autres droits pour les salarié.e.s.

**MANIFESTATION
DEPARTEMENTALE
ALENCON**

10 h 30

RENDEZ-VOUS

Rond-point
du boulevard
Koutiala et
de l'avenue du
maréchal Leclerc
(direction Le Mans)

SE SYNDIQUER AU SNUIPP-FSU?

UNE VRAIE BONNE IDÉE!



**OFFREZ-VOUS UN CAFÉ
ENGAGÉ PAR SEMAINE!**





Les retraité.e.s avec la FSU se mobilisent

Depuis février 2016, les débats et les actions sur le projet de loi visant à réformer le droit du travail se multiplient: pétition lancée sur les réseaux sociaux signée par plus de 1 200 000 personnes, mobilisations unitaires des 9 et 17 mars rassemblant des centaines de milliers de salarié.e.s, de sans-emploi, de retraité.e.s, de lycéennes et de lycéens, d'étudiant.e.s... Toutes et tous exigent le retrait du projet et l'ouverture de discussions sur d'autres bases pour conquérir des droits nouveaux.

Le projet de loi « visant à instituer de nouvelles libertés et de nouvelles protections pour les entreprises et les actifs » est un pas supplémentaire dans la réduction des droits et garanties collectives reconnues aux salarié.e.s et aux jeunes: remise en cause de la primauté de la loi et des accords de branche sur les accords d'entreprise (hiérarchie des normes), référendum d'entreprise visant à contourner les accords majoritaires des syndicats, contrats organisant la précarité (licenciements facilités), modification du temps de travail (horaires de travail de nuit, forfait jour, assouplissement des heures supplémentaires...). Sont également inscrites des mesures néfastes concernant la formation.

Ces mesures ne permettront pas de réduire le chômage et favoriseront le développement de la précarité. Elles entraîneront une diminution des retraites des actives/actifs. Une telle loi aurait à plus ou moins court terme des effets néfastes sur la Fonction publique que de nombreuses déclarations de politiques continuent d'attaquer (N. Sarkozy réclame la suppression de 300 000 fonctionnaires) au détriment de la réponse aux besoins de la population. Si le gouvernement a été obligé de revenir sur certaines mesures comme l'inscription dans la loi du plafonnement des indemnités de licenciement, **le projet de loi reste inacceptable.**

Les retraité.e.s de la Fonction publique ont agi toute leur vie professionnelle pour l'amélioration de leurs statuts et conditions de travail, la formation des jeunes...Elles/ils continuent de lutter pour des services publics améliorés, l'accès aux soins et le développement de la protection sociale pour toutes et tous.

Aujourd'hui, elles/ils sont présent.e.s dans les mobilisations contre ce projet de loi.

Elles/ils se battent aussi pour l'augmentation de leur pouvoir d'achat. Le 25 mars, l'intersyndicale des retraité.e.s définira les modalités d'une poursuite de l'action sur ce point et sur les dépenses de santé.

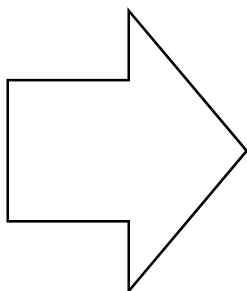
Le dégel des salaires des fonctionnaires, même si le montant de l'augmentation est loin de rattraper la perte de pouvoir d'achat de 7 à 8% depuis 2010, cela renforce la détermination des retraité.e.s pour continuer leurs luttes.

A l'inverse du projet sur le Code du travail, il faut défendre des propositions qui améliorent les droits des salarié.e.s, des sans-emploi et des jeunes pour enrayer la précarité du travail et faire face à la situation économique et sociale.


Il faut rompre avec la « logique » des aides aux entreprises sans contreparties (Pacte de Responsabilité, Crédit Impôt Emploi Compétitivité, Crédit Impôt Recherche) qui sont un échec en termes de création d'emplois et qui coûtent cher à la collectivité.

Il faut développer une formation de qualité, clé essentielle du développement de l'emploi.

La Section Fédérale Départementale des retraité.e.s de la FSU 61 appelle les retraité.e.s de la Fonction Publique à participer massivement le 31 mars à la manifestation départementale organisée dans un cadre interprofessionnel et intergénérationnel pour exiger le retrait de ce projet de loi, pour des propositions en faveur du droit des salarié.e.s, pour défendre leurs revendications.



ALENCON 10 h 30 Rond-point du boulevard Koutiala et de l'avenue du maréchal Leclerc

A black and white cartoon character with a large head, wearing a white shirt and pants, holding a book in its right hand and a speech bubble in its left. The book is yellow with black text. The speech bubble is blue with white text. There are also three other text boxes: a red one on the left, a green one on the left, and a blue one on the right.

Les retraité.e.s du SNUipp-
FSU soutiennent les luttes
des actifs et des jeunes
contre le projet de loi Travail
et exigent son retrait.
Ils manifesteront leur soli-
darité le jeudi 31 mars en
participant en nombre à la
manifestation départemen-
tale

Arrêtez vos
komri'es
Retrait du projet
Il faut qu'il
vall'se

**Loi travail,
mes enfants ne seront
pas vos victimes
Retrait du projet.**

Défendons nos
acquis, non la loi